

Lignes directrices Economie et Finances

Document adopté par le comité constitutif du Parti vert'libéral vaudois le 18 février 2010 à Lausanne

Résumé

La protection de l'environnement est une chance pour l'économie. Quand il y a un conflit d'intérêt entre la protection de l'environnement et l'économie, c'est l'objectif environnemental qui doit primer. L'économie est appelée à fournir l'instrument par lequel cet objectif est à atteindre aux meilleures conditions.

D'autre part, les PME sont extrêmement importantes pour notre économie et il faut les encourager. Cet encouragement se fait notamment en assurant une bonne formation à tous les niveaux.

Les Vert'libéraux sont favorables à un budget équilibré. L'Etat doit toujours tendre à limiter sa dette. Dans un contexte de crises économiques récurrentes, l'Etat doit agir de manière anticyclique. Les emprunts doivent être faits de manière réfléchie pour des investissements sains dans des projets d'avenir et le temps pour rembourser ces emprunts doit toujours être maîtrisé.

Tous les effets de seuil, aussi bien dans les impôts que dans les subventions, qui découragent le travail, doivent être supprimés.

Enfin, le travail doit être moins imposé, tandis que l'utilisation des ressources naturelles doit l'être plus.

Les subventions doivent régulièrement être remises en question pour en étudier les coûts et les effets.

1. Politique économique

a) Rôle de l'Etat

Le rôle de l'Etat est de définir le meilleur cadre possible dans lequel le marché se réalise. Ce cadre doit être défini de sorte que:

1. La liberté d'entreprendre soit aussi peu restreinte que possible
2. L'Etat intervienne en cas de manque de concurrence ou de dégradation environnementale
3. Des marchés sains se développent, qui ne soient pas entravés par des sur-régulations ou des restrictions trop nombreuses, ni par des monopoles ou des cartels. Ces marchés doivent refléter les coûts externes (sociaux et environnementaux).

Pour garantir l'efficacité de l'intervention de l'Etat, les mesures prises pour atteindre ces buts doivent être régulièrement analysées pour en étudier les coûts et les bénéfices.

b) La globalisation

Le processus de globalisation accélère l'évolution du marché et ne peut pas être arrêté. L'Etat ne doit pas prendre de mesures visant à ralentir cette évolution (telles que des subventions aux entreprises ou des subventions liées à la production), car ces mesures inhibent les innovations et les adaptations nécessaires à la globalisation. Le renchérissement des ressources naturelles ainsi que la taxation de l'utilisation de ces ressources, notamment pour le transport, ont pour effet secondaire de garantir une meilleure compétitivité aux produits locaux.

c) Service public

Les Vert'libéraux soutiennent un Etat qui garantit la satisfaction des besoins de base de la population. Par contre ils sont convaincus que des entreprises privées soumises à la concurrence du marché sont souvent plus efficaces que l'Etat pour satisfaire ces besoins.

L'Etat définit et garantit les services de base. Il organise le marché dans le cadre duquel les privés, soumis à la concurrence, offrent ces services. L'offre efficace des services de base ne doit pas être garantie à l'aide de subventions, mais par des contrats de prestation avec des privés concurrentiels ou des appels d'offre. Les conditions cadres doivent être fixées de sorte que l'intérêt de la société à long terme soit respecté. Cette philosophie est valable en particulier dans le domaine du maintien de l'infrastructure publique. Pour les cas dans lesquels il n'est pas possible d'organiser un marché fonctionnel (par exemple l'éducation) ou ceux dans lesquels la sécurité de l'Etat est en jeu, le fournisseur primaire de service doit être l'Etat, le secteur privé n'ayant qu'un rôle d'appoint.

Le maintien à long terme du service public a une priorité sur toute privatisation ou libéralisation précipitée. L'eau potable, notamment, est un bien public. A ce titre, elle doit être maintenue comme propriété communale, ce qui n'exclut pas une exploitation rationnelle et adaptée aux nécessités de l'économie et des habitants de notre Canton.

d) Promotion économique

Les PME sont extrêmement importantes pour notre économie et il faut les encourager. Cet encouragement se fait notamment en assurant une bonne formation à tous les niveaux: aussi bien

au primaire qu'au secondaire et aussi bien dans les Ecoles polytechniques et Universités que dans les Ecoles de métiers.

La promotion de la place économique vaudoise vise au renouvellement de son tissu économique. Les privilèges accordés aux nouvelles entreprises (grandes ou petites) impliquent que celles-ci participent en retour aux coûts externes (écoles, crèches, santé, routes, etc).

e) Economie et écologie

La protection de l'environnement naturel est un devoir important de l'Etat, indispensable au développement d'une économie saine et durable. En conséquence, le respect des obligations internationales, telles que le Protocole de Kyoto, est incontournable.

Quand il y a un conflit d'intérêt entre la protection de l'environnement et l'économie, c'est l'objectif environnemental qui doit primer. L'économie est appelée à fournir l'instrument par lequel cet objectif est à atteindre aux meilleures conditions.

f) La croissance

Telle qu'elle est aujourd'hui, la croissance a hypothéqué les ressources de la planète et les équilibres environnementaux. Pour les Vert'libéraux, la croissance économique doit se faire dans le respect des ressources environnementales et en faveur de ceux qui y ont contribué.

La croissance démographique pose des problèmes et ne doit pas être la solution aux difficultés économiques.

2. Budget de l'Etat

Les Vert'libéraux sont favorables à un budget équilibré. L'Etat doit toujours tendre à limiter sa dette. Il conduit une politique anticyclique aussi bien en période de prospérité qu'en période de crise. Les emprunts doivent être faits de manière réfléchie pour des investissements sains dans des projets d'avenir et le temps pour rembourser ces emprunts doit toujours être défini.

Des projets d'avenir sont, par exemple, les investissements dans les énergies renouvelables, dans l'efficacité énergétique ou dans les transports publics.

Seule une pression constante, en sondant régulièrement l'efficacité et en vérifiant régulièrement l'utilité des prestations fournies par l'Etat, permet d'atteindre un budget équilibré garant de la qualité de vie acquise. Des mesures d'économie et un assainissement des finances sont donc inévitables; ils assurent l'avenir du service public.

Pour faire des économies, le Canton ne doit pas se décharger sur les Communes. C'est-à-dire qu'il ne doit pas renoncer à des services qui devraient ensuite être assurés par les Communes. Les Vert'libéraux voient les principales possibilités d'économie dans l'efficacité de l'administration cantonale. De nombreuses compétences se retrouvent à différents endroits et sont redondantes: il faut développer les synergies possibles en regroupant certains services.

3. Impôts et subventions

Les incitations fiscales doivent servir à donner des orientations positives à la société dans les domaines de l'écologie, de l'économie et du social. La base du raisonnement doit être: les impôts doivent être prélevés de manière juste et l'effort de l'individu doit être récompensé. Le comportement responsable du citoyen doit être fiscalement attractif.

Pour que la fiscalité soit juste et pour dynamiser notre économie, les Vert'libéraux considèrent qu'il est très important d'éliminer les effets de seuil. Et ce, aussi bien dans les impôts que dans les subventions.

Le Canton de Vaud doit s'engager à ce que le travail soit moins imposé et à ce que l'utilisation des ressources naturelles le soit plus.